



Dossier de candidature 2018-2019

- - -

Dispositif d'inclusion des élèves à haut potentiel (IEHP)

Dispositif IEHP

Le lycée Xavier Marmier propose depuis septembre 2017 un dispositif inclusif à destination des élèves précoces ou à haut potentiel. Ce dispositif est proposé aux élèves dès l'entrée en classe de seconde et poursuivi les années suivantes sur les classes de 1^{ères} et terminales générales.

Ils s'adressent aux élèves pour lesquels un diagnostic de précocité a été fait et qui nécessitent de ce fait une réponse adaptée afin de permettre de maintenir ou de développer une motivation scolaire nécessaire à leur épanouissement, leur réussite scolaire et l'atteinte de leur plein potentiel.

Objectifs généraux

- Inclure des élèves à haut potentiel au sein d'une classe par niveau permettant ainsi une forte adaptation aux besoins spécifiques de chaque élève
- Alternance des modules spécifiques pour les élèves relevant du dispositif IEHP et des modules inclusifs en classe standard
- Adapter les modalités pédagogiques et les horaires disciplinaires afin de permettre une meilleure implication des élèves dans leur parcours
- Augmentation du taux d'inclusion durant le parcours scolaire de lycée afin de permettre une meilleure intégration dans les études supérieures ne proposant pas de dispositif spécifique

Renseignements scolaires (suite)

(A remplir par le collègue)

Nom :

Prénom :

Classe :

Avis du professeur principal

Résultats scolaires :

Motivation scolaire :

Comportement en classe :

Avis du conseiller d'orientation psychologue

Avis du chef d'établissement

Cachet – Visa de l'établissement

Calendrier et Constitution des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature sont à rendre pour le 4 juin 2018 à l'adresse suivante :

LYCEE XAVIER MARMIER
53, rue de Doubs
BP 269
25304 PONTARLIER CEDEX

Les entretiens avec la famille et l'élève auront lieu du 11 au 16 juin 2018.

Pièces à joindre à ce dossier :

- Bulletins des 2 années précédentes ;
- Lettre de motivation donnant les raisons qui justifient la candidature au dispositif IEHP ;
- Bilan du test effectué par un psychologue ou un conseiller d'orientation psychologue justifiant de la pertinence de la candidature.